

teur & à d'autres Têtes couronnées, dans les Universaux qu'il fit publier pour la tenuë des Antidietines, qui avoient à précéder la Diëtte d'élection. En vain se flatoit-il d'imposer à la Cour Imperiale par le profond respect qu'il témoignoit, comme il étoit juste, à l'Empereur, dans la Lettre qu'il lui adressa peu de tems après. Ces contestations secretes n'effaçoient pas l'indignité de son procedé public, & la réponse de l'Empereur, quoiquë beaucoup plus moderée qu'il ne la méritoit, fut pourtant telle, qu'il avoit lieu d'en conclure, qu'on ne se laissoit pas ébloüir à Vienne par ses artifices grossiers. Depuis ce tems-là son emportement alla toujours en augmentant, & quelquefois si loin, que le Marquis de Monti en avoit honte lui-même. Il est notoire de quelle maniere on traita contre le droit des gens les Ministres Saxons. Sur la déposition d'un Prêtre excommunié pour ses forfaits, ils furent cités devant le Tribunal des Captures. Leurs noms furent inserés dans la sentence prononcée par ce Tribunal, & le tout fut annoncé publiquement au Peuple, lorsque l'exécution s'en fit par les mains du Bourreau. Un procedé si énorme est inconnu aux Nations Barbares, & il sera d'une tache éternelle à la mémoire du Primat. Le Noncé du Pape, l'Ambassadeur de l'Empereur, les Ministres de Russie, d'Angleterre, de Prusse & de Hollande, se sont crûs obligés de faire cause commune, pour demander satisfaction de l'outrage fait au caractère sacré des Ministres publics. Quelque juste que fut leur demande, il n'y eut pas moyen de l'obtenir, & on crut se tirer d'embarras en falsifiant le Protocole du Tribunal des Captures.

Plus le tems de la Diëtte aprochoit, plus le Primat & ses adhérens donnoient à connoître, que ce n'étoit qu'à force de violences qu'ils esperoient de